

LA VÉRITÉ

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE (TROTSKYSTE)

SECTION FRANÇAISE DE LA QUATRIÈME INTERNATIONALE

REDACTION ADMINISTRATION :
5, Rue de Charonne, PARIS (XI^e). Tél.: ROQ. 69-52

ABONNEMENTS: 1 an: 1.200 F; 6 mois: 600 F; 3 mois: 350 F
Etranger: 1 an: 1.500 F
C.C.P. Société de Presse, Edition et Librairie 6032-01 Paris



comme nous l'avons fait, nous avons conscience d'avoir dénoncé un des plus grands méfaits de la guerre d'Algérie et œuvré au rapprochement indispensable des peuples algérien et français ».

D. RENARD,
11 janvier 1958

Déclaration de Renard au procès des tortures

Monsieur le Président, Messieurs,
Vous avez à juger aujourd'hui un article paru dans le journal « LA VÉRITÉ » n° 382 daté du 25 novembre 1955, article dont M. le Président a rappelé certains termes dans la lecture de l'acte d'accusation.

Monsieur le Président, Messieurs, cet article pour lequel je suis inculpé, en ma qualité de directeur de publication, « d'injures publiques et de diffamation publique envers une administration publique », s'intitulait : « La répression en Algérie ».

Cet article peut, grosso modo, se décomposer en 3 parties bien distinctes. Une première partie est constituée par la publication in-extenso d'un communiqué du Mouvement National Algérien ; une seconde partie est constituée par un extrait d'un article paru dans un hebdomadaire français, « L'Express », extrait dont nous indiquons la source et la date de parution ; enfin, une troisième partie étant notre propre commentaire, à la fois sur ces deux sources d'information et aussi sur la situation générale en Algérie à l'époque où cet article fut rédigé et parut.

En ce qui concerne le communiqué du Mouvement National Algérien, je dois dire que le journal « LA VÉRITÉ » a toujours tenu à publier les communiqués de cette organisation car nous considérons comme un devoir élémentaire d'informer nos lecteurs, et plus généralement l'ensemble de l'opinion publique ouvrière française, des avis, des jugements, des buts et des intentions d'une organisation nationaliste algérienne. Pour cette raison d'ailleurs, le journal « LA VÉRITÉ » fut maintes fois saisi par les autorités de police. Cependant, en agissant ainsi, nous n'avions pas d'autre souci que de renseigner le peuple de France.

Quant à ce que j'appellerai la seconde partie de l'article incriminé, l'extrait de l'article de « L'Express », il n'y a pas, pour autant que je sache, de poursuites engagées par le ministère public contre cet hebdomadaire, et je m'en félicite. Nous avons fait citer à la barre des témoins le directeur de cette publication (1).

Mais comment le directeur de publication du journal « LA VÉRITÉ » peut-il être inculpé « d'injures publiques et de diffamation publique envers une administration publique » pour avoir reproduit un article paru dans la

(Suite page 2)

UN DEBAT POUR RIEN...

LE débat sur le non-paiement des pensions aux anciens combattants a trouvé, au Palais-Bourbon, une conclusion « heureuse ». « Qu'ils crèvent donc — a décidé la majorité des députés — et que Gaillard nous reste ». Il faut bien reconnaître que cette majorité qui s'est comptée sur la question de confiance n'est pas des plus confortables : elle n'est que de 20 voix ! Non que près de la moitié des députés se soucie du sort des anciens combattants, encore qu'ils les considèrent sans doute comme une clientèle électorale à ménager...

Pourtant, l'attitude du gouvernement à l'égard des hommes que la bourgeoisie a, par deux fois en moins d'un demi-siècle, voués au charnier pour sauvegarder ses privilèges et entasser les milliards dans ses coffres-forts est proprement scandaleuse. Elle indignerait, si l'indignation ne s'émeussait, alors que la violation systématique de la loi, dans tous les domaines, devient la règle d'or des gouvernants successifs.

« La nouvelle (que M. Gaillard posait la question de confiance) », écrit le peu subversif Journal des Combattants, lorsqu'elle fut connue à la salle Wagram où, devant 10.000 anciens combattants, se déroulait le meeting organisé par l'U.P.A.C. « causa stupeur et indignation... Dans un pays où le mot d'ordre semble être : « Surtout, pas de

vagues », le gouvernement considère comme une atteinte à son autorité le simple fait que l'on demande à jouir de ses propres

F. FORGUE
(Suite page 3)

NOUVELLES EXACTIONS AU CAMP DE MOURMELON

La Fédération de France de l'Union des Syndicats de Travailleurs Algériens vient de rendre publiques les dernières informations qu'elle a reçues, malgré le black-out organisé par le directeur du camp, sur la situation des 33 travailleurs algériens internés à Mourmelon (Seine-et-Marne), à la suite de la grève de la faim entreprise par eux le 2 janvier.

Nous estimons de notre devoir de porter à la connaissance de nos lecteurs ces faits que le silence concerté de la grande presse a totalement dissimulés jusqu'à ce jour.

DANS un récent communiqué, l'U.S.T.A. a fait connaître les conditions dans lesquelles les 33 travailleurs algériens détenus au camp de Vadenay (près de Mourmelon), ont été amenés à entreprendre la grève de la faim, le 2 janvier 1958. Parmi eux se trouve notamment Nadji Mohamed, secrétaire de la région parisienne.

D'après les dernières informations parvenues, la situation des camarades est très alarmante. En effet, le 5 janvier, le directeur du camp a fait appel à un groupe de C.R.S. qui, armé, a pénétré dans le camp et a brutalisé les camarades grévistes de la faim.

(Suite page 2)

Pour un mouvement syndical uni et démocratique

A la veille du dernier Congrès de la O.G.T., Forestier, secrétaire général du S.N.I. ; Pastre, secrétaire général du syndicat C.G.T. des pénitentiaires et

Lapeyre, secrétaire général de la Fédération des Travaux Publics (Force Ouvrière) lançaient un appel à la reconstitution de l'unité du mouvement syndical.

Le Congrès de la C.G.T. en a discuté et a réaffirmé sa position traditionnelle, refusant en particulier d'accepter le droit de tendance.

Le vendredi 17 janvier, lors d'une conférence de presse, une déclaration rédigée sur la base de l'initiative Forestier-Pastre-Lapeyre a été lue par Decoudun (Fédération des Syndicats d'Ingénieurs, Cadres, Techniciens et Agents de maîtrise des chemins de fer), Lefèvre (Fédération des techniciens, ingénieurs, cadres et assimilés de la métallurgie des mines et industries annexes : F.T.I.C.A.M.), Mauploux (Syndicat des correcteurs, Fédération du Livre C.G.T.), Simonetti (Syndicat unifié des techniciens de la Radio-Télévision Française), Yves Bourgoïn (Syndicat F.O. de la R.A.T.P.), Lauré (F.E.N.), Madeleine Kann (Syndicat national autonome de la Radio-Télévision française) ; Forestier et Lapeyre, au nom de leurs organisations, ainsi que, en leur nom personnel, Pastre (C.G.T.), Bernard (Chambre typographique parisienne C.G.T.), Bernard Petit (Secrétaire section d'Orly du Cartel intersyndical de l'aviation marchande Air-France F.O.), Moré (secrétaire de la section de l'Eure du syndicat des ouvriers des Ponts et Chaussées) et Rigell (Fédération générale des retraités des chemins de fer).

Cette déclaration, pour tout militant ouvrier, à quelque tendance qu'il appartienne, est un événement d'importance. Plus important encore par les répercussions qu'en auront les développements dans le mouvement syndical.

La situation actuelle du mouvement ouvrier présente des caractéristiques complexes et contradictoires :

● Désaffection de la grande masse des travailleurs à l'égard de toutes

F. LAMBERT.
(Suite page 2)

AMERIQUE LATINE

L'offensive du colonialisme yankee

ALORS que les peuples d'Asie et d'Afrique marchent vers leur indépendance, les Nations d'Amérique Latine, au contraire, voient leur souveraineté sans cesse réduite. Cela semble paradoxal, si l'on songe qu'au siècle dernier l'Asie et l'Afrique étaient totalement colonisées alors que l'Amérique Latine était un continent formé de pays indépendants (1).

Les pays de l'Amérique Latine avaient, jusqu'à maintenant, échappé à la colonisa-

tion pour plusieurs raisons. D'abord, à cause de la rivalité inter-impérialiste, qui prit, en Amérique Latine, un caractère particulièrement aigu, car elle était l'unique zone où l'impérialisme américain avançait impétueusement, empiétant sur des domaines jusqu'alors réservés aux vieilles puissances ; ensuite, en raison de la force relative des bourgeoisies industrielles latino-américaines qui furent amenées, en spéculant sur les rivalités inter-impérialistes, à défendre l'indépendance politique.

LES ETAPES DE LA COLONISATION DE L'AMERIQUE DU SUD

On peut définir trois étapes dans le processus de colonisation de l'Amérique Latine :

- a) celle de la dépendance économique
- b) celle de la semi-colonisation économique
- c) celle de la semi-colonisation économique et politique.

La grande crise de 1929 fixe les limites des deux premières.

La première étape se caractérise par la pénétration de l'impérialisme dans le seul domaine économique, il afflue de grandes

quantités de capital financier, principalement anglais. Des accords limités entre les gouvernements latino-américains et des grandes firmes ou des banques sont signés, mais il n'y a pas à proprement parler une intervention directe de l'impérialisme américain en question la souveraineté des Etats.

Après la crise de 1929 commence la seconde étape. L'impérialisme en difficulté exige non seulement de nouvelles concessions pour y pla-

SLATO.

(Suite page 3)

(1) Voir « LA VÉRITÉ » n° 492.

Pour un mouvement syndical...

(Suite de la page 1)

les centrales, et en même temps volonté de combat qui se traduit par l'apreté des luttes engagées à Saint-Nazaire et à Nantes, unanimité des débrayages à l'É.D.F., et au Gaz de France, ou manifestations de fonctionnaires du 20 décembre 1957.

● Méfiance généralisée des travailleurs à l'égard des « responsables » et des permanents et en même temps efforts pour s'appuyer dans l'action sur les organisations syndicales.

La réalité offre donc différents aspects, qui tous ont leur importance et qui ont le devoir des révolutionnaires de ne pas négliger. L'expérience ouvrière, ainsi que nous l'avons écrit dans ce journal, se manifeste sous diverses formes qui il serait erroné de vouloir couler dans un seul moule. S'il est évident que la tendance générale de la classe ouvrière va vers la recherche des voies et moyens d'imposer au patronat et au gouvernement la satisfaction de ses légitimes revendications, qu'en conséquence le programme et les formes d'action sont décisifs, il n'en reste pas moins que les problèmes soulevés par la déclaration pour un mouvement syndical uni et démocratique sont également importants. Ils doivent appeler l'attention de tous. En effet, cette déclaration soulève en premier lieu la question centrale de la démocratie ouvrière dans les organisations. L'expérience prouve que toute la volonté des masses tend vers le contrôle de la base sur les sommets, vers le libre exercice de la démocratie, aussi indispensable pour assurer le succès des combats que la précision du programme et la netteté des formes d'action.

Examinons 3 points de la déclaration, consacrés au fonctionnement démocratique des organisations syndicales, nous réservant d'aborder les autres problèmes dans un prochain article :

« Cette dispersion syndicale actuelle, des forces ouvrières continue une profonde désaffection des travailleurs vis-à-vis du mouvement syndical ».

Lebrun, le « minoritaire » O.G.T. de service, a refusé de signer ce texte pour les mêmes raisons qui l'ont amené à voter la résolution des staliniens au Congrès de l'O.G.T., ce que Lapeyre a fort opportunément caractérisé, lors de la conférence de presse, en affirmant qu'il était un membre clandestin de l'appareil stalinien. Plus nuancé, mais non moins ferme, Pastre, qui « regrette la non-participation de Lebrun », a déclaré : « Il y a des gens qui sont d'accord, mais il y a des « oui, mais... ». Quand on est d'accord, on va jusqu'au bout. Lebrun n'est pas un minoritaire, a-t-il ajouté, il n'y a pas de minoritaires à la C.G.T., car il n'y a pas de tendances. On peut avoir une opinion personnelle, mais on ne peut parler de minorité à la C.G.T., parce qu'il n'y a pas de discussion ».

Lebrun ne signe pas parce qu'il conteste qu'il y ait désaffection des travailleurs vis-à-vis du mouvement syndical, se basant sur les soldants effectifs de la C.G.T. et de la C.F.T.C. Pour Lebrun, par exemple, les 4.000 syndiqués O.G.T., au maximum, de chez Renault (27.000 en 1946) ne représentent pas une désaffection ! Il n'est pire sourd que celui qui veut entendre... Et il n'y est pas de meilleur défenseur de l'appareil stalinien que celui qui affirme à tout bout de champ : « Moi, je ne suis pas communiste » et avale tout le stalinisme y compris la répression de la révolution hongroise.

Il est vrai que les dirigeants de F.O. et de la C.G.T. font la partie belle à la C.F.T.C. avec les phrases gauchistes d'un certain nombre de ses dirigeants — lesquels ont d'ailleurs reconstitué leur « unité » avec les Tessier, Bouladoux, etc... — tous dévoués à la hiérarchie ecclésiastique. Malgré tout, et quoi qu'en disent Lebrun et autres progressistes, la C.F.T.C. est une centrale incapable de mobiliser les travailleurs pour une défense véritable de leurs conditions de vie.

Par son orientation ouverte de collaboration de classes, par son inféodation à l'appareil de l'Église, la C.F.T.C. représente toujours une organisation étrangère aux buts de

la classe ouvrière. La réunification syndicale dans une centrale unie et démocratique liquiderait à peu près certainement la C.F.T.C.

La déclaration « pour un mouvement syndical uni et démocratique » définit ainsi son objet :

« Regrouper les organisations syndicales dans un mouvement uni et démocratique correspond à un désir des travailleurs... Mais poser le problème de l'unité dans une des centrales existantes, c'est accepter, en fait, le maintien de la situation actuelle, c'est s'installer commodément dans une médiocrité qui nous entendons rejeter. Ce qui est important n'est pas de rabâcher, à tout propos et hors de propos, des considérations sur l'unité syndicale, mais c'est d'œuvrer pour que cette unité se reconstitue pour le plus grand bénéfice des travailleurs ».

Pour aller vers un tel but, il est nécessaire que tout regroupement repose :

● Sur la libre confrontation des thèses, sans que soient masquées les divergences naturelles ou doctrinales ; vouloir nier les divergences sous le faux prétexte d'unité, ce n'est pas contribuer à l'efficacité de l'organisation syndicale ; mais les positions arrêtées doivent ensuite devenir la loi commune.

● Sur la franche reconnaissance des diverses tendances du mouvement syndical avec leur possibilité d'expression ».

Il est clair que voilà très précisément définies les bases élémentaires de la démocratie syndicale que Lebrun rejette en fait, comme Frachon.

Nous publierons prochainement la lettre du très chrétien-progressiste Schaefer, membre du Bureau fédéral de la C.G.T., lettre qu'a approuvée Lebrun, justifiant l'exclusion de notre camarade Eemans parce que ce dernier a exprimé sa position dans un Bulletin.

« ...Le mouvement syndical doit

donc rester extrêmement vigilant à l'égard des formations de base de ces groupements, forces ou partis qui montrent qu'en toute occasion elles sont les organes d'exécution d'un appareil chargé de consignes ne s'inspirant pas au premier chef de l'intérêt des travailleurs ».

La dégenérescence de l'U.R.S.S. et des syndicats russes — qui n'ont de tout Gouvernement, y compris complètement intégrés à l'Etat bureaucratique — l'inféodation de l'appareil stalinien à l'Etat russe et de l'appareil réformiste à l'Etat bourgeois rendent nécessaire l'affirmation de l'indépendance des syndicats à l'égard de tout parti, y compris du parti révolutionnaire, et de tout Gouvernement, y compris d'un gouvernement révolutionnaire. En 1945, notre parti a adopté une résolution dans ce sens. Car l'expérience de tout le mouvement ouvrier dans ces dernières décades, indique que, sans cette indépendance (qui n'a rien à voir avec la dépendance très réelle de Bothereau à l'égard de l'Etat bourgeois, ni avec celle de Frachon à l'égard de l'Etat russe), il est impossible d'assurer une démocratie syndicale réelle. Contrairement à ce que feint de croire Lebrun, la démocratie syndicale, avec son contenu concret (droit de tendances et libre expression de celles-ci) et l'indépendance ne représentent en rien un « caractère de discrimination à l'égard des travailleurs communistes ».

L'affirmer c'est, en fait, affirmer que P.O.F. et classe ouvrière sont identifiables, c'est identifier l'ouvrier communiste avec l'appareil de son parti, aussi étranger à la classe ouvrière que l'est l'appareil du P.S. au travailleur socialiste. L'affirmer, c'est affirmer que l'unité syndicale ne peut se réaliser que par l'unification des branches syndicales des appareils de ces partis. D'autres questions se posent encore à propos de cette déclaration. Nous les examinerons ultérieurement.

Mourmelon

(Suite de la page 1).

La plupart d'entre eux furent victimes de violences, emmenés de force au réfectoire et contraints à manger. Plusieurs furent blessés et, d'abord laissés sans soins, ont dû, par la suite, être transférés à l'hôpital.

Depuis le début de la grève, le directeur du camp a pris la décision de confisquer les lettres destinées aux détenus ou expédiées par eux.

Les 33 travailleurs algériens ont été amenés à entreprendre la grève de la faim après avoir constaté qu'aucune des promesses qui leur avaient été faites quant à l'amélioration de leur régime de détention n'était suivie d'effet, et en particulier les assurances données par l'attaché du ministre de l'Intérieur et par les services de la Préfecture de la Marne.

Les améliorations demandées étaient, notamment, l'autorisation de visite des avocats et des parents et diverses dispositions concernant l'hygiène et les soins médicaux.

Or, jusqu'à ce jour, personne n'a pu les visiter, pas même leurs avocats.

L'U.S.T.A., porte-parole des masses laborieuses,

— Exige que la lumière soit faite sur le sort de ces camarades et demande aux services compétents de

**Achetez
TOUTS VOS LIVRES
A LA S. P. E. L.
5, rue de Charonne
— PARIS (XI) —**

Livraison franco de port à partir de 1.000 francs pour toute commande

Le gérant : P. LAMBERT

IMPRIMERIE DAVY
53, r. de la Procession - Paris-XV

Déclaration de Renard

(Suite de la page 1)

presse française, alors que ce dit article, en son entier, ne fait l'objet d'aucune poursuite de la part du ministère public ? Ce qui est injurieux et diffamatoire dans le journal « LA VERITE » serait-il sans conséquences, anodin, lorsque cela est écrit dans un hebdomadaire comme « L'Express » ?

Monsieur le Président, Messieurs, je ne dis pas cela pour minimiser nos responsabilités dans cette affaire, car reste, une troisième partie de cet article, constituée par les commentaires que la rédaction du journal « LA VERITE » a faits à la suite du communiqué du Mouvement National Algérien d'une part, de l'extrait de l'article de « L'Express » d'autre part.

Ces commentaires, nous en prenons la pleine et entière responsabilité.

Dans ces commentaires, nous avons parlé de la « Gestapo algérienne », de la prison de Bliida, de celle d'Oran, enfin du camp d'internement de Berronazghia.

Ces commentaires posent la question, douloureuse, des tortures en Algérie et de la politique répressive du gouvernement français. Là encore, nous nous sommes offerts à faire la preuve des faits que nous avions avancés, comme la loi française nous le permet. Nous avons produit des textes, nous avons cité des témoins.

Mais depuis que cet article « La répression en Algérie » est paru le 25 novembre 1955, d'autres faits, d'autres preuves, d'autres témoignages ont été portés à la connaissance de l'opinion publique française. Parmi les plus importants, je citerai le rapport de la commission internationale contre le régime concentrationnaire, le témoignage de M. Louis Martin-Chauffier, plus récemment le rapport de synthèse de la commission pour la sauvegarde des droits et des libertés individuels en Algérie. Or, tous ces rapports, tous ces témoignages aboutissent à la même conclusion : des faits de tortures caractérisés se sont produits en Algérie. Et, en ce moment même où se déroule ce procès, le journal quotidien « La Croix » publie une enquête dans laquelle son auteur, décrivant des tortures subies par les Algériens, a ce dramatique

aven : « Il en est d'autres (tortures) plus terribles, si possible, que l'on ne saurait rapporter dans un journal ».

Je sais très bien que l'on pourra rétorquer que le rapport de la commission internationale contre le régime concentrationnaire, comme celui de la commission de sauvegarde, sont bien postérieurs à la date de parution de l'article de « LA VERITE ». Mais le 10 décembre 1955, un homme, dont j'invoquerai le témoignage, écrivait textuellement, employait précisément les mêmes termes de « Gestapo algérienne », utilisés par notre journal. Or, cet homme est M. Mairey. A l'époque où il dirigeait ces lignes, il assumait la direction des services de la Sûreté nationale. Il écrivit ces lignes exactement à la même époque où nous publions l'article pour lequel je suis aujourd'hui poursuivi. Ces lignes écrites par M. Mairey nous sont révélées par le rapport de synthèse de la commission pour la sauvegarde des droits et des libertés individuels en Algérie.

J'ajouterais, pour conclure, que nous n'avons pas été les premiers à qualifier la police d'Algérie de « Gestapo algérienne ». Dans des écrits antérieurs de 3 années à l'article qui nous est reproché, un journaliste, français de l'hebdomadaire « France-Observateur », Claude Bourdet, écrivait un article sur cette question et lui donnait comme titre : « La Gestapo algérienne ».

En agissant comme nous l'avons fait, nous avons conscience d'avoir dénoncé un des plus grands méfaits de la guerre d'Algérie et œuvré au rapprochement indispensable des peuples algérien et français.

(1) M. J.-J. Servan-Schreiber n'a pas daigné répondre à notre citation à comparaitre. Rappelons que M. Schreiber est l'auteur d'un livre : « Lieutenant en Algérie » qui fit quelque bruit lors de sa parution. L'absence de M. Schreiber comme témoin à charge, pour ce PREMIER procès des tortures est pour le moins regrettable. La lutte contre les tortures en Algérie est une et indivisible. Il n'y a pas de grands et de petits procès. Nous pensons que M. Schreiber savait cela...

mettre fin au silence qui les entoure ;

— Alerte l'opinion publique sur les violations répétées des libertés démocratiques et des droits de l'homme dont sont victimes les travailleurs algériens ;

— Rappelle sa solidarité agissante envers les camarades grévistes de la faim qui luttent pour l'obtention de leurs droits les plus élémentaires.

Le Bureau fédéral de l'U.S.T.A.

STALINIEN MA

DEPUIS le XX^e Congrès, les dirigeants du Kremlin reviennent périodiquement sur la nécessité de renforcer l'activité des syndicats. Le 17 décembre dernier, le Comité Central a même adopté, en séance plénière, une longue résolution consacrée uniquement à ce problème. Pour ne pas être en reste, les bonzes syndicaux convoquèrent aussitôt leur Conseil Central qui vient de tenir ainsi son 9^e plénum. Et maintenant, c'est un Congrès des syndicats de l'U.R.S.S. qui est annoncé pour le milieu de l'année 1958.

Il n'en faut pas davantage à Jacques Michel pour claironner dans France-Observateur un « tournant à gauche » des dirigeants russes.

Nous ne cherchons pas systématiquement, dans ces colonnes, à polémiquer avec les compétences démocratiques et progressistes, pensant qu'en cette affaire il est plus important, pour les révolutionnaires, de chercher dans le matériel russe lui-même leurs armes politiques contre la bureaucratie et de vérifier la justesse de leur attitude théorique envers elle par l'examen sérieux de la presse de l'U.R.S.S. et des déclarations de ses dirigeants. Il est bon, néanmoins, à l'occasion, de remettre sous les yeux des militants ouvriers les élocutions « sociologiques » de « penseurs objectifs et honnêtes », quand ce ne serait que pour mieux apprécier le vide de la pensée de ces derniers, leur incompréhension complète des notions élémentaires du socialisme, et de l'action des masses, sans parler évidemment du bolchevisme qui leur est aussi étranger que la médecine à un sorcier de village.

Dans ce domaine, ces messieurs les « spécialistes des questions russes » ne s'éloient pas au dessus de l'idée que se fait le fonctionnaire stalinien moyen du dérou-

lement de l'histoire. Et, par cela même, ils se rangent, objectivement ou subjectivement — peu importe ici — du côté de la bureaucratie.

Jacques Michel écrit donc dans France-Observateur : « Au cours de ces deux derniers mois, les rapports entre les différentes couches de la population de l'U.R.S.S. ont assez sensiblement évolué à l'avantage des travailleurs manuels. Cette évolution apparaît sur plusieurs plans, aussi bien dans la formulation idéologique officielle et dans les décisions du Comité Central qu'à la « base ». Quant à son point de départ, il est difficile de le préciser de façon rigoureuse. Chronologiquement, on constate une coïncidence, fin octobre et début novembre, entre une accentuation de la pression ouvrière et la publication de textes d'une orientation « à gauche » tout à fait inédite en U.R.S.S. ».

Pour tout observateur normal des choses de l'U.R.S.S., il est de notoriété que la pression des masses s'exerce de façon incessante, depuis (et même avant) la mort de Staline, et que la bureaucratie est obligée, sans cesse et de plus en plus, de réviser sa politique afin de sauver sa situation sociale de caste privilégiée. Mais Jacques Michel est plus précis. Muni des appareils de mesures sociologiques les plus modernes, il apprécie très exactement que c'est « au cours de ces deux derniers mois » que « les rapports entre les différentes couches de la population de l'U.R.S.S. ont assez sensiblement évolué à l'avantage des travailleurs manuels ».

Mais, comme il n'en est quand même pas plus sûr que cela, il tente aussitôt d'atténuer la rigueur de son affir-

(Suite de la page 1)

droits... Nous voulons, une fois pour toutes, que l'on ne revienne plus sur ce qui nous a été accordé, avec combien de parcimonie, par un Parlement souverain, au nom d'une Nation dite « reconnaissante ».

Régressons seulement que l'U.F. A.C. semble effectivement croire à la « souveraineté du Parlement » et se propose seulement, pour poursuivre son action, de « mettre chacun de nos parlementaires au pied du mur ». Si elle invitait les 10.000 A.C. de Wagram, plus quelques autres, à se retrouver, au moment voulu, devant le Palais-Bourbon,

elle aurait beaucoup plus de chances d'obtenir satisfaction.

Mais, comme toujours, pour ce qui est des jeux du Parlement, il ne faut pas en demeurer aux apparences. Ce n'est pas pour défendre les droits des Anciens Combattants que certains n'ont pas hésité à mettre Gaillard en péril ; ce n'est pas parce qu'ils croyaient sérieusement que le vol pur et simple des pensions pouvait rétablir la situation économique que d'autres lui ont accordé la confiance.

La façon dont s'est déroulé le débat pour rien et dont il s'est conclu a d'autres causes, plus profondes.

D'une part, une série de députés,

aussi bien les indépendants que les socialistes, que certains radicaux, ont voulu donner un avertissement sérieux à Gaillard. Désigné en désespoir de cause, après la chute de Bourges-Maunoury, le jeune Gaillard ne doit pas se prendre trop au sérieux. Il ne saurait être question qu'il joue au « Chef d'Etat », qu'il impose sa volonté. Les ultras, représentés par Bourgeaud, le lui ont fait comprendre, l'autre jour, au Sénat, au sujet de la loi-cadre. C'est au tour des députés de lui préciser qu'il n'a qu'un rôle de transition à jouer. Les indépendants n'entendent pas, à travers les projets de réforme de la constitution, se laisser imposer un exécutif stable dont ils ne seraient pas la base. Les socialistes ne veulent pas être associés, en tous cas sans réserves, aux mesures anti-ouvrières de Gaillard. D'où la difficulté avec laquelle ces derniers ont finalement accepté de voter la confiance, d'où le vote hostile de beaucoup des premiers.

Mais, d'autre part, au moment où la guerre d'Algérie se poursuit, chaque jour plus sanglante, sans que les cercles dirigeants parviennent à même esquisser une solution, au moment où le gouvernement joue son « prestige » face à Bourguiba, il ne saurait être question de le renverser, d'accélérer par une nouvelle crise ministérielle la crise politique insoluble que traverse la bourgeoisie dans son ensemble.

Plus encore, Jean Monnet est particulièrement indispensable au maintien même du régime. Une crise ouverte au moment où il cherche à gagner la confiance des Américains risquerait de compromettre ces efforts. C'est pourquoi une majorité fut en définitive obtenue.

Correspondant.

R. A. T. P. :

ET L'UNITE SYNDICALE ?..

(Suite de la page 4)

LORSQUE le problème central que se posent les travailleurs est celui de se battre tous ensemble, il semble que l'audience des confédérations syndicales devrait s'amplifier. Il n'en est pas ainsi. Et, paradoxalement — tout au moins en apparence — c'est ce moment que choisit le syndicat général C.G.T. pour accentuer son orientation amorcée depuis 2 ans vers le catégorisme. L'année 1958 s'est ouverte par une réunion des militants C.G.T. des catégories ouvrières ; au réseau routier, le premier tract de l'année distribué par la C.G.T. portait exclusivement sur les revendications des receveurs et machinistes. Ce tract réclame 40 points d'augmentation pour les receveurs et machinistes, soit : 11.160 francs.

Tout le monde sait à Championnet que la C.G.T. est l'expression syndicale du P.C.F. et que les cadres syndicaux qui forment l'ossature de la section syndicale sont les militants du P.C.F. Une anecdote très connue au département de la mécanique, qui peut paraître amusante, illustre ce mode de fonctionnement. Un des militants du P.C.F. imputait à Thorez tout ce qui ne va pas au P.C.F. et à la C.G.T. Cela se fut. Quelque temps plus tard, la cellule changeait de nom : elle s'appelle désormais la cellule « Maurice-Thorez ». On ne pouvait signifier plus clairement aux ouvriers que l'appareil ne doit jamais être mis en cause. Quant à F.O., ses positions, trop longuement sciatées, sur l'unité d'action, sa recherche constante de compromis avec la direction, font que, pas plus que la C.G.T., elle ne peut constituer le moule dans lequel se reconstituera l'unité syndicale.

C'est de tout autre façon que l'ensemble des ouvriers envisage l'unité syndicale : « C'est la base qui l'imposera », « dans la nouvelle centrale, il faudra la démocratie,

et surtout avec les permanents perpétuels ». Certains envisagent des mesures pratiques en vue d'en finir avec les permanents à perpétuité. L'un d'eux disait : « Il faudra renouveler la tête des syndicats par tiers tous les 2 ans ». Cette façon d'envisager la direction syndicale n'est certes pas conforme à la conception du militant ouvrier quasi-professionnel, mais elle tente de donner une réponse concrète au bureaucratisme, obstacle principal à l'unité, à la démocratie et à l'action syndicale efficace.

Mais, pour si désirable qu'elle soit, l'unité syndicale n'apparaît que comme une perspective lointaine, que l'on ne peut attendre pour agir. Aussi, c'est au moyen de ce qui existe actuellement que les travailleurs de la Régie tentent d'exprimer leurs aspirations. Nous y reviendrons.

AMERIQUE LATINE

(Suite de la page 1)

ces ses capitaux, mais impose des obligations économiques aux pays latino-américains, qui commencent alors à subir un processus de semi-colonisation. Ce processus culminera par la signature d'accords liant une grande partie de leurs richesses à l'impérialisme. Ainsi, la crise de 1929 marqua le terme d'un développement économique indépendant de l'Amérique Latine. Pourtant, bien que les traités commerciaux inégaux imposés par l'impérialisme fussent extrêmement durs il n'y eut pas d'atteinte directe à la souveraineté politique des Etats. C'est ainsi que, durant la première guerre mondiale et au début de la seconde, les pays latino-américains n'avaient signé aucun pacte les obligeant à entrer en guerre aux côtés de l'impérialisme.

L'ETAPE PRESENTE

La troisième étape, qui s'est ouverte avec la seconde guerre mondiale, se caractérise non seulement par la poursuite d'une semi-colonisation économique, mais par la signature de pactes et d'accords, la création d'organismes qui affectent directement la souveraineté politique des pays latino-américains. Qu'il s'agisse là de quelque chose de nouveau, c'est encore plus évident si l'on veut bien considérer les choses du point de vue historique. En 1899 eut lieu la première conférence pan-américaine jusqu'à celle de 1936, l'impérialisme américain, non seulement ne put imposer d'obligations, mais encore ne put même pas imposer la discussion de problèmes politiques. Ce n'est qu'à la Conférence de Lima

(1939) que fut inclus un point selon lequel c'était une obligation d'intervenir dans un conflit si un pays américain était agressé. C'était la fin de la politique de « bon voisinage » ; comme le disait Trotsky : « Comme l'Allemagne se proposait d'organiser l'Europe, les Etats-Unis se proposent d'organiser le monde ».

C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre les plans de colonisation soigneusement préparés par le Département d'Etat. La nouvelle ère s'ouvrit avec la Conférence de Rio-de-Janeiro en 1942. Celle-ci recommanda la rupture avec l'Axe, en même temps, le Département du Commerce extérieur interdisait toute exportation de capital vers les pays qui ne respecteraient pas les accords.

Tôt ou tard, tous s'inclineront...

En 1947, à la Conférence de Rio-de-Janeiro, s'organisa la « défense continentale » ; on y déclara que l'agression contre un pays américain était l'agression contre tous. En 1948, l'impérialisme yankee fit un nouveau pas en avant en créant l'O.E.A., « Organisation des Etats Américains ». Ainsi se fonda un organisme qui a toutes les caractéristiques d'un super-Etat, qui ne joue pas seulement un rôle consultatif ou purement économique, mais possède des attributions politiques, valables pour tout le continent.

L'O.E.A. ne tarda pas à déclarer que serait considéré comme agression contre un Etat américain, non seulement l'agression proprement dite, mais également l'agression « verbale ». De plus, la dite agression peut se produire dans n'importe quel point du globe, hors de la périphérie américaine, les pays de l'O.E.A. demeurent obligés d'intervenir. Ces accords sont complétés par des pactes bilatéraux. Ainsi, les pays latino-américains sont obligés d'entrer en guerre si les Etats-Unis déclenchent un conflit mondial. Ils n'ont plus le droit de procéder à des changements politiques qui affecteraient ces accords ; ils doivent autoriser sur leur territoire l'installation de bases militaires yankees, l'entrée de toute sorte de missions, et, par voie de conséquence, ils sont contraints d'acheter l'armement choisi par l'impérialisme.

E. BOIVIN.

Cela signifie-t-il que l'aile Mac Millan n'est pas prête à mener l'offensive contre le niveau de vie des ouvriers ?... Nullement ; il ne s'agit entre elle et Thorneycroft que d'une divergence de tactique. Mac Millan ne désire pas aboutir à une rupture complète avec les dirigeants de l'aile droite des syndicats. Il pense que ceux-ci peuvent freiner le déclenchement des luttes revendicatives et il a probablement raison. Aussi cherche-t-il à ne pas les placer dans une situation impossible, à ne pas provoquer ouvertement les syndicats par des mesures comme celles auxquelles songeait Thorneycroft. De plus, Mac Millan veut triompher aux prochaines élections générales prévues pour 1960. S'il peut maintenant se présenter comme un défenseur des services sociaux, eh bien, cela peut épouvanter quelques réactionnaires de la moyenne bourgeoisie pour qui ceux-ci représentent la source de tous les maux, mais, en même temps, cela incitera un grand nombre d'ouvriers abstentionnistes à ne pas voter contre les Conservateurs.

Toutefois les réalités économiques sont plus importantes que les desirs de MacMillan. Elles conduisent à un affrontement entre le prolétariat et la bourgeoisie. Le gouvernement MacMillan est le plus instable que l'Angleterre ait connu en temps de paix. Si les ouvriers parvenaient à se donner une direction conséquente, il ne fait pas de doute qu'ils parviendraient à imposer des élections générales dans quelques mois, pour ne pas dire dans quelques semaines. Mais il n'existe pas une telle direction.

Les dirigeants du Labour Party n'ont, en effet, montré aucun signe de vouloir utiliser cette crise pour défendre les intérêts du peuple britannique. Sur toute une série de questions — rampes de lancement, bombes à hydrogène, expériences et vols atomiques, l'augmentation des loyers, le problème des salaires... — il y a une violente opposition à la politique du gouvernement. Dans cette situation potentiellement explosive, la brutale et dramatique démission de certains ministres aurait pu mettre le feu aux poudres. Mais il est fallu pour cela l'intervention des dirigeants du Labour Party. Ils ont préféré se contenter de paroles. Ils ont agi comme des hommes mortellement effrayés par les forces qu'ils déclencheraient s'ils appelaient les ouvriers à protester par des grèves et des manifestations.

Peter FRYER.

(1) Avertis par des sources qui touchent de près le gouvernement Conservateur — c'est le moins qu'on puisse dire — du prochain relèvement du taux de l'escompte, certains groupes bancaires ont réalisés des millions de livres de bénéfices.

ARGUMENTS

REDACTION : Colette Audry, Roland Barthes, Jean Duvignaud, Edgar Morin.

SOMMAIRE DU N° 5 :

- Le rêve et l'avenir : après les satellites ; anti-matière, galaxie, androïde (Edgar Morin, K. A.).
- Economie et Société : le problème de l'accumulation ; le capitalisme contemporain (Bernard Cazas, Thomas Munzer).
- Histoire et Actualité : robespierrisme ou anti-robespierrisme (Daniel Guérin, E.M., Albert Soboul).
- Marxisme « ouvert » ou en « marche » ? (Yvon Bourdet, Kostas Axelos).

- Histoire et Conscience de classe : chapitre II, Rosa Luxembourg marxiste (Georges Lukács).

Abonnements 6 numéros : 500 francs - Soutien : 1.000 francs - Etranger : 650 francs - C.C.P. Editions de Minuit-Arguments, Paris 180-43, 7, rue Bernard-Palissy, Paris (6e) - Le numéro : 100 francs (il est recommandé de s'abonner, la diffusion en librairie étant très réduite).

(Communiqué).

ALGRE LUI ?...

mation par l'adjonction du petit mot « assez ». Ce n'est donc pas « sensiblement » que les rapports ont évolué en faveur des travailleurs, mais « assez sensiblement ». Pas moins, pas plus : juste ce qu'il faut pour avancer la théorie de la démocratisation progressive du régime bureaucratique.

Noble héritier involontaire de la pensée chrétienne selon laquelle l'humanité est sortie des flancs d'Eve, Jacques Michel cherche un point de départ précis, une origine première aux choses. Il aurait tant voulu que cette évolution ait pu prendre spontanément son essor ! Malheureusement : « Quant à son point de départ, il est difficile de le préciser d'une façon rigoureuse ». Aucun texte officiel n'est venu, en effet, le lui annoncer, et force est de rester dans le doute. Néanmoins : « Chronologiquement, on constate une coïncidence, fin octobre et début novembre, entre une accentuation de la pression ouvrière et la publication de textes d'une orientation « à gauche » tout à fait inédite en U.R.S.S. ».

lement de « tournant à gauche », de Conseils ouvriers (1), d'expérience yougoslave reprise par le Kremlin, de démocratisation et de démocratisation.

Devant ce qui n'est fondamentalement qu'une tentative bureaucratique de combler l'abîme qui existe, sur les lieux mêmes du travail, entre dirigeants et ouvriers, et de compromettre une nouvelle fraction de travailleurs, Jacques Michel voit une nouvelle preuve d'association de ceux-ci à la gestion. Dans le kaléidoscope de la société soviétique, il ne veut voir que la composition de couleurs qui flâte ses propres vues. Tout comme il écrivait hier, à l'occasion des « thèses » de Khrouchtchev sur ce que nous avons appelé la « décentralisation centralisée » de l'économie de l'U.R.S.S. : « Non seulement elles promettent une participation large des travailleurs et des soviets à la direction de l'économie, mais, pour la première fois depuis longtemps, on trouve dans un texte soviétique publié dans la presse une allusion à la théorie de Lénine sur le dépérissement de l'Etat ».

Nous essayerons, dans de prochains articles, d'opposer à Jacques Michel et autres reformateurs la presse soviétique elle-même, dans la mesure où, se trouvant dans l'obligation de donner un minimum d'informations aux bureaucraties eux-mêmes, elle révèle, sous une forme combien édulcorée et déformée, les vraies raisons et la véritable nature des mesures que prend la bureaucratie pour tenter de faire échec aux exigences sans cesse renouvelées des masses travailleuses.

COMMENT ARRACHER UN POUVOIR D'ACHAT DECENT ?

QUE PENSENT LES TRAVAILLEURS DE LA R. A. T. P. ?

LA R.A.T.P. est un très grand service public. Elle regroupe les réseaux ferré et routier et de nombreux ateliers d'entretien et de réparation, auxquels il faut ajouter de très nombreux employés de bureaux. Les conditions de travail y sont multiples, les sources de recrutement du personnel aussi. Bien que les réseaux ferré et routier aient été unifiés depuis plus de 15 ans, en ce qui concerne la combativité, la manière de réagir devant les problèmes qui se posent à eux, on ne peut identifier purement et simplement les agents de

l'exploitation de ces deux réseaux.

Les receveurs et machinistes sont concentrés dans des dépôts importants tandis que les agents d'exploitation du ferré sont disséminés tout au long des lignes. Il existe encore d'importantes différences entre les ouvriers des dépôts et les autres travailleurs de la R.A.T.P. Et, même parmi les ouvriers, les réactions sont souvent différentes d'un atelier à l'autre.

On le comprend lorsque l'on sait qu'un atelier d'entretien comme celui d'Invalides se compose d'une trentaine

d'ouvriers et de manoeuvres, tandis que les ateliers de Championnet regroupent plus de 1.500 ouvriers, dont la grande majorité sont des ouvriers qualifiés.

Championnet, c'est l'usine. La vie syndicale et politique y est intense. Qui pourrait donner un tableau complet des réactions des travailleurs de la R.A.T.P., décrire l'atmosphère des différents milieux, donnerait certainement une image presque parfaite de ce qui se passe dans l'ensemble de la classe ouvrière.

A CHAMPIONNET,

UN JOUR « D'AUGMENTATION DE SALAIRES »

EN application du protocole signé par les syndicats F.O., C.F.T.C., S.A.T. le 5 septembre 1955, les augmentations de salaires des travailleurs de la R.A.T.P. sont liées aux augmentations de ceux de l'E.D.F. et de la S.N.C.F. La grande affaire, au cours de ces dernières semaines, a été de savoir si le protocole allait jouer, si les augmentations appliquées à l'E.D.F. le seraient aussi à la R.A.T.P., et ce que cela donnerait.

Jeudi dernier, les syndicats ont affiché, sur leurs panneaux respectifs, les rappels que les catégories d'exécution toucheraient, en application du protocole, pour l'année 1957.

Première réaction : chacun fait son compte. De 18.000 à 34.000 pour les catégories d'exécution, c'est toujours bon à prendre. Spéculant sur cette première réaction, les dirigeants syndicaux F.O. et C.G.T. tentent de tirer la couverture à eux :

« Le syndicat général C.G.T. enregistre (ses résultats) comme étant le fruit des actions unies menées par le personnel de la Régie en 1957, et notamment les 17 et 18 avril et le 25 octobre », déclare un communiqué C.G.T. Précédemment, ce syndicat « exigeait » un rappel minimum de 50.000 francs ; dans ce communiqué, il n'en est plus question. Les dirigeants des autres syndicats signataires du protocole affirment, eux, que c'est là essentiellement le produit de cette « sage » politique qui les conduisit à signer le protocole de septembre 1955.

Chose curieuse : aucun d'entre eux ne met en parallèle la hausse du coût de la vie, avec les 4,7 % d'augmentation que cela représente. Cependant, très rapidement, les ouvriers examinent de plus près

l'augmentation. Le sentiment général est que, malgré le rappel, nous sommes frustrés. C'est vague et imprécis. Mais voici que, rompant avec la loi du silence observée jusqu'à maintenant par toutes les organisations syndicales, en ce qui concerne les salaires des cadres et de la maîtrise, le syndicat autonome des ouvriers affiche un tableau donnant les rappels jusqu'au maximum des échelles de maîtrise et les premières échelles de cadres. A l'échelle 12 B, cela fait déjà 84.000 francs ! Dans son communiqué, il s'excuse de ne pouvoir faire connaître ce que toucheront les échelles-lettres, la direction de la Régie ne l'ayant pas fait savoir aux syndicats.

Alors la discussion commence... Toutes les questions resurgissent à commencer par la hiérarchie. Les militants O.G.T. tentent d'expliquer « qu'il ne faut pas regarder ce que touchent les cadres, mais ce que nous touchons, nous ». L'argument ne convainc pas. Généralement, la réponse est simple : « La prochaine grève, ils iront se faire voir ; je ne veux pas perdre du pognon pour les cadres ! ». La « prochaine grève », il la fera vraisemblablement. Mais, pour lui, pour l'ensemble des ouvriers, ces augmentations hiérarchisées, ce silence traditionnel des dirigeants syndicaux sur ce que touchent les cadres rejoignent tant d'autres choses : les multiples grèves où, normalement, nous aurions dû être vainqueurs, en mars 51, en août 53, en septembre 55, et dont pourtant nous n'avons retiré que des miettes insuffisantes pour maintenir notre pouvoir d'achat. Quand il dit, quand ils disent : « La prochaine grève, ils peuvent se faire voir », c'est ce qui s'est passé au cours des années précédentes qu'ils ne veulent plus voir se reproduire.

LE CATEGORISME A LA R.A.T.P.

LES syndicats confédérés conjointement, à chaque occasion, les syndicats de catégorie, le syndicat autonome traction, le syndicat des machinistes et receveurs, le syndicat autonome des ouvriers. Leur argumentation est apparemment correcte. Et les ouvriers sont parfaitement d'accord pour dire qu'il faut un seul syndicat. Pour eux, « les syndicats de catégorie, cela ne devrait pas exister ». De plus, ils pensent qu'aujourd'hui, ce qu'il faudrait, c'est la grève générale. Or, pour se battre tous ensemble, à l'échelle de toute la classe ouvrière, pour organiser cette lutte, quel de mieux qu'une centrale syndicale ? Pourtant, un grand nombre d'entre eux adhèrent aux syndicats de catégories. Comment expliquer cette contradiction ?

D'abord, il y a effectivement des problèmes de catégories qui se posent à la R.A.T.P. Dans le même groupe, celui des échelles d'exécution, il existe 20 échelles. Ces échelles se subdivisent en 8 à

10 échelons. Si bien que, pour les seules échelles d'exécution, il y a, en principe, 189 salaires différents.

De 1944 à 1947, il n'y avait, comme partout ailleurs, que le syndicat C.G.T. Son orientation était celle de la direction confédérale : le « produire d'abord ». Comme les travailleurs de la R.A.T.P. se sentaient forts et voulaient agir, on trouva un dérivatif : le reclassement. Le reclassement devint la tarte à la crème. Tout et n'importe quoi devait être résolu par le reclassement. Ce fameux reclassement aboutit en 1947. Etait-il mauvais, était-il bon ?... C'est selon les cas.

Il réduisait le nombre des échelles d'exécution à 5 ; en cela, il pouvait être considéré comme valable ; mais il se basait sur la hiérarchie Parodi-Crozat, les parités externes entre travailleurs de la R.A.T.P. et ouvriers de la Préfecture de la Seine étaient rompues, et surtout il ne reposait sur aucune définition d'un salaire de base valable. L'inefficacité revendicative de la

C.G.T. allait faire le reste, dans cette corporation si diverse. Devant l'impossibilité de résoudre sur un plan d'ensemble les salaires, chacun chercha sa solution.

Les conducteurs de trains s'engagèrent d'abord dans cette voie. Occupant une position stratégique, ils se sentaient la force de se défendre pour leur propre compte. Ils formèrent le Syndicat Autonome Traction, favorisés par la direction qui vit là un bon moyen de diviser le personnel.

Il serait trop long de rappeler toutes les bagarres internes qui eurent lieu à cette époque. Toujours est-il que le reclassement de 1947 vint en éclats et que les conducteurs du métro ont acquis une position privilégiée par rapport aux autres catégories de travailleurs de la R.A.T.P. Les receveurs et machinistes gagnent près de 20.000 francs par mois de moins qu'eux en fin de carrière. Quant aux ouvriers, ils sont déclassés non seulement par rapport aux conducteurs, mais aussi par rapport aux ouvriers de la Préfecture de la

Seine auxquels ils étaient assimilés avant guerre.

C'est alors que s'est développée dans chaque catégorie l'idée de se défendre elle-même, comme l'ont fait les conducteurs, et que sont nés le Syndicat Autonome des Receveurs et Machinistes, le Syndicat Autonome des Ouvriers.

Une autre cause a joué son rôle dans la naissance des syndicats autonomes de catégories : échapper à la tutelle et à la « politisation » des grandes centrales. Car, à beaucoup d'ouvriers, il a semblé que, malgré tous les défauts et inconvénients d'un syndicat de catégorie, ils auraient au moins l'avantage d'y pouvoir parler librement et de contrôler la marche du syndicat, étant donné les limites mêmes de ce genre de syndicat. Ils ont pensé qu'après tout, cela valait mieux que d'accepter d'être de simples instruments entre les mains des dirigeants des grandes centrales, ou de rester inorganisés comme la plus grande partie des travailleurs de la Régie.

IL VA FALLOIR SE BATTRE...

BIEN sûr, le catégorisme n'a rien résolu. Alors, comment sortir de l'impasse ? Le rappel afférent à l'année 1957, s'il a soulevé — une fois de plus ! — l'amertume des travailleurs de la Régie contre la hiérarchisation, dans la trésorerie des employés de la R.A.T.P. Mais les prix augmentent, augmentent... Dès février, ce rappel ne sera plus qu'un souvenir. Que faudra-t-il faire alors, sur quoi se battre ?... Et comment ?...

Ces questions posées aux travailleurs de la R.A.T.P., lorsque ceux-ci parlent librement, sont obérées à une quelconque consigne, obtenient des réponses qui, toutes, convergent : les salaires sont ce qu'ils sont aujourd'hui parce que, depuis des années, on se bat les uns après les autres, en ordre dispersé ; quand l'E.D.F. ou les fonctionnaires débrayent et manifestent, nous, on ne débraye pas, et quand nous, on débraye, les autres ne débrayent pas. Les augmentations de salaires ? Elles doivent être égales pour tous. Cependant, pour beaucoup, même une augmentation de salaire égale pour tous ne résout rien. Le coût de la vie augmentera beaucoup plus vite. Il faudrait une échelle mobile des salaires véritable, le niveau des prix étant contrôlé par les ouvriers. Chez certains s'expriment des préoccupations plus politiques, mais qui s'apparentent fort peu aux « programmes » des partis : « Virer les salopards du Palais-Bourbon ». Mais, et c'est là l'essentiel : « Comment faire pour parvenir à une lutte d'ensemble, à la grève générale ? ». Ici, les réponses divergent.

Pour certains, c'est trop tard : « Le moment était propice pendant que les métallurgistes de Nantes et de Saint-Nazaire se battaient. Mais tu nous a dit que Malnoë avait fait un appel pour qu'on se bagarre en même temps qu'eux. A part vous, personne n'en a parlé... ».

Un autre : « Avec l'E.D.F. et les

fonctionnaires, c'était possible ; maintenant, on serait tout seuls !

Un troisième : « Au cours des dernières années, c'est ce qu'il aurait fallu faire. Mais, en 58, il y a eu la crise ; alors, tu comprends, la combativité... ».

Pour d'autres : « Bien sûr, il faudrait se battre tous ensemble, mais on n'arrive même pas à se battre tous ensemble à la R.A.T.P. ! ».

« T'en parleras aux conducteurs... ».

Scepticisme ? Non : conscience des difficultés à surmonter.

(Suite page 3.)

Générosité patronale

Comme chaque année, la direction de chez Gondolo offre généreusement un banquet à son personnel.

Quelle généreuse récompense pour tous, travailleurs et travailleuses qui, pendant toute l'année, sont surexploités par un patronat rapace qui, aujourd'hui, n'hésite pas à se servir du paternalisme pour arriver à ses fins !

Pauvre patron ! Il nous a gratifiés d'un discours... Après s'être apitoyé sur le sort des malheureux capitalistes biscuitiers de la région parisienne qui donnent des salaires trop élevés — en comparaison de ceux des biscuiteries de province, avoir pleuré pour le marché commun, danger pour l'exportation, sur la T.V.A. qui augmente encore ses frais, il nous a invités à nous comprendre et à nous unir tous ensemble, direction et salariés !

Oui, les travailleurs ont bien compris et, bientôt, ils s'uniront, non pas avec, mais contre ce patronat, exploités contre exploités, pour arracher un pouvoir d'achat décent, pour en finir avec le capitalisme.

Correspondant.

Un ouvrier de la biscuiterie Condolo

Interrogé par un correspondant de « LA VERITE », un ouvrier de la Biscuiterie Gondolo, syndiqué C.G.T., a déclaré :

« Aujourd'hui, les organisations syndicales ne répondent plus aux aspirations des travailleurs.

Pendant bien longtemps, je croyais que cette situation n'existait que dans mon entreprise, par suite du manque de combativité de mes camarades responsables syndicaux, sur qui je rejetais depuis plusieurs années toute la responsabilité de la passivité des syndicats. Il est vrai, tout de même, que la plupart ne sont pas bouillants, que ce soit la C.F.T.C., F.O. ou même la C.G.T. en qui j'avais une très grande confiance.

La C.G.T. est la succursale du P.C.F. ; F.O., celle de la S.F.I.O., et la C.F.T.C., celle du M.R.P.

Quant aux syndicats indépendants, ils sont très souvent les agents du patronat.

Si F.O. et C.F.T.C. sont ouvertement les agents de la politique de collaboration de classe imposée par Washington, la C.G.T. suit servilement les ordres du P.C.F. qui ne fait qu'appliquer ceux reçus de Moscou.

Saint-Nazaire, où les travailleurs ont déployé une combativité formidable, a montré le refus systématique par les grandes centrales syndicales de la lutte d'ensemble.

Ce magnifique mouvement aurait dû être le commencement d'un vaste mouvement national qui serait parti sur la base de la solidarité.

Mais alors que le sang ouvrier rougissait les pavés, les syndicats signaient tranquillement des accords dans la métallurgie parisienne (type Renault).

Aux provocations patronales et policières, les syndicats devaient répondre par un mot d'ordre de grève générale illimitée avec manifestation de masse, à Paris devant le Parlement et, en même temps, en province devant chaque Préfecture.

A la leur des derniers événements, aujourd'hui je comprends clairement pourquoi les syndicats n'ont pas soutenu la lutte héroïque des disponibles, rappelés (avril, mai, juin 1958) : parce qu'ils ne savent que les instruments d'un capitalisme. Mollet et Thorez qui ont volé les pouvoirs spéciaux.

A mon avis, le syndicalisme doit représenter avant tout la classe ouvrière sans y imposer une direction d'un parti politique. Il a pour but les revendications des travailleurs, le RENVERSEMENT DU CAPITALISME et l'instauration de Conseils ouvrier. Cela, nous l'arracherons par la grève générale.

Est-il possible de redresser les syndicats ? Je n'y crois pas, même s'ils se réunifient, mais les Comités de lutte démocratiques pourront-ils arriver, dans cette période pleine d'espoir mais encore calme, à représenter beaucoup de travailleurs afin de submerger les appareils syndicaux ?

Et pourtant, bientôt, nous devons voir de grandes luttes, vu la diminution du pouvoir d'achat par les augmentations successives ; c'est pourquoi il faut que les travailleurs se préparent à la grève générale.

LA GREVE GENERALE DES BANQUES DE JUILLET 1957

(Numéro spécial de « L'Unité Syndicale »)

Une brochure, franco de port : 80 francs.

Par 10 : 60 francs.

Par 100 : 50 francs.

Paiement au C.C.P. S.P.E.L. 6032-01 Paris